

Tíngá

Revue Langues, Littératures, Arts et
Culture (2LAC)

ISSN : 3078-3992

Vol. 002, N° 01, juin 2025

Laboratoire Langues, Littératures et Développement (LaLD)

Faculté des Lettres et Sciences Humaines (FLESH)

Université de Kara (Togo)

Email du laboratoire : laldunivkara@gmail.com

Email de la revue : tiingalald@gmail.com

Site web de la revue : <http://revue-tinga.com>

Contacts : +228 92181969 / 90007145 / 90122337

Tíngá

ISSN : 3078-3992



***Revue Langues, Littératures, Arts
et Culture (2LAC)***

VOLUME 002, N° 01, JUIN 2025

Revue semestrielle multilingue

Laboratoire Langues, Littératures et Développement (La.L.D)

Faculté des Lettres et Sciences Humaines (FLESH)

E-mail du laboratoire : laldunivkara@gmail.com

E-mail de la revue : tiingalald@gmail.com

Site web de la revue : <http://revue-tinga.com>

Contacts : (+228) 92181969 / 90007145 / 90122337

Université de Kara, TOGO

Editorial de la revue

La revue Tíŋá est une initiative du Laboratoire Langues, Littératures et Développement (LaLD), une structure de recherche affiliée à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'université de Kara (Togo) et dont les principaux axes sont, entre autres, les langues au service du développement, les littératures, civilisations et environnement, la linguistique et les disciplines connexes.

Tíŋá ("étoile" en langue kabiyè), est le symbole de la lumière, celle de la connaissance.

Le but de la revue Tíŋá est de recevoir, faire évaluer par les pairs et publier des articles scientifiques d'une originalité avérée, en versions imprimée et numérique.

Les disciplines couvertes par les publications de la revue Tíŋá sont, entre autres :

- ✓ les langues ;
- ✓ la littérature ;
- ✓ la linguistique et les disciplines connexes ;
- ✓ les arts et communication ;
- ✓ la culture.

Les parutions sont semestrielles, soit deux numéros par an, notamment en juin et en décembre de chaque année. Des numéros spéciaux sont possibles si nécessaire.

Avant d'être publié, tout article est préalablement soumis au logiciel anti-plagiat. A cet effet, aucun article ne peut être publié si son taux de plagiat est supérieur à 20%.

Les publications de la revue Tíŋá sont conformes aux dispositions du CAMES en la matière, notamment les normes éditoriales adoptées à Bamako en 2016.

Kara, le 13 septembre 2024
Professeur Laré KANTCHOA,
Directeur scientifique de la revue Tíŋá
Contacts : (+228) 90007145
e-mail : lkantchoa@yahoo.fr

Administration de la revue

Comité de rédaction

Directeur scientifique : Pr Laré KANTCHOA

(+228) 90007145

Directeur de publication : Dr Komi KPATCHA (Maître de Conférences)

(+228) 90271980

Rédacteur en chef : Dr Mimboabe BAKPA (Maître de Conférences)

(+228) 90994849

Secrétariat

Dr Essobozouwè AWIZOBA ((+228) 92181969)

Dr Assolissim HALOUBIYOU

Dr Yao TCHENDO

Dr Yoma TAKOUGNADI

Dr Djahéma GAWA ((+228) 90122337) / 99438983

M. Essoron AGNALA (secrétaire principal de la FLESH)

Comité de gestion

Pr Padabô KADOUZA, Doyen de la FLESH, université de Kara

Dr Balaïbaou KASSAN (Maître de Conférences), Directrice du Laboratoire

Dr Kemealo ADOKI (Maître-Assistante), Rapporteur du Laboratoire

Dr Tchilabalo ADI (Maître de Conférences), membre du Laboratoire

Dr Mawaya TAKAO (Maître de Conférences), membre du laboratoire

Dr Bawa KAMMANPOAL (Maître de Conférences), membre du Laboratoire

Mme Maguema BILAO, comptable de la FLESH

Comité scientifique et de lecture

Kossi Antoine AFELI, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Komla Messan NUBUKPO, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Kokou Essodina PERE-KEWEZIMA, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo;

Alou KEITA, Professeur titulaire, Université de Ouagadougou ;

Bernard KABORE, Professeur titulaire, Université de Ouagadougou ;

Laré KANTCHOA, Professeur titulaire, Université de Kara, Togo

Coffi SAMBIENI, Professeur titulaire, Université d'Abomey-Calavi ;

Akayaou Méterwa OURSO, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Komlan E. ESSIZEWA, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Minlipe M. GANGUE, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Améyo S. AWUKU, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;
Léa Marie-Laurence N'GORAN, Professeure Titulaire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;
Tchaa PALI, Professeur Titulaire, Université de Kara, Togo ;
Gratien Gualbert ATINDOGE, Professeur Titulaire, Université de Buea, Cameroun ;
Abou NAPON, Professeur titulaire, Université de Ouagadougou, Burkina Faso ;
Boussanlègue TCHABLE, Professeur Titulaire, Université de Kara, Togo ;
Larry AMIN, Professeur Titulaire, Université de Kara, Togo ;
Gregory SIMIRE, Professeur titulaire, Université de Lagos, Nigéria ;
Ataféi PEWISSI, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;
Kodjo AFAGLA, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;
Musanji N'GALASSO-MWATHA, Professeur titulaire, Université Michel de Montaigne- Bordeaux 3 ;
Akoété AMOUZOU, Professeur titulaire, Université de Kara, Togo ;
Flavien GBETO, Professeur titulaire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin ;
Martin GBENOUGAN, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;
Charles Atiyihwe AWESSO, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;
Bernard KABORE, Professeur titulaire, Université de Koudougou, Burkina Fasso ;
Koutchoukalo TCHASSIM, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;
Kossi TITRIKOU, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;
Didier AMELA, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;
Kouméalo ANATE, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;
Balaïbaou KASSAN, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Komi KPATCHA, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Mimboabe BAKPA, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Palakyém MOUZOU, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Bawa KAMMANPOAL, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Baguissoga SATRA, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Yentougla MOUTORE, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Essohouna TANANG, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Tchilabalo ADI, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Kodjo Biava KLUTSE, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Panaewazibiou DADJA-TIOU, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Kpatcha Essobozou AWESSO, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Kokou AZAMEDE, Maître de conférences, Université de Lomé, Togo ;
Koffi M. L. MOLLEY, Maître de conférences, Université de Lomé, Togo ;
Charles Dossou LIGAN, Maître de conférences, Université d'Abomey-Calavi, Bénin ;
Idrissou ZIME YERIMA, Maître de conférences, Université d'Abomey-Calavi, Bénin ;
Gbandi ADOUNA, Maître de conférences, Université de Lomé, Togo ;
Mawaya TAKAO, Maître de conférences, Université de Lomé, Togo ;
Gnabana PIDABI, Maître de conférences, Université de Lomé, Togo.

Normes rédactionnelles de la revue Tíngá

La revue Tíngá reçoit pour publication des contributions originales envoyées en version Word à l'adresse : tiingald@gmail.com

Informations sur le ou (les) contributeur(s) (à la première page (en haut et centré)) :

NOM et prénom(s) de l'auteur ou des auteurs (le nom est en lettres capitales)

Institution d'appartenance (Université, Grande, Ecole, Institut, etc.)

Contact téléphonique :

E-mail :

Présentation des contributions

Volume : La taille du manuscrit est comprise entre 5000 et 8000 mots. Format : papier A4, Police : Times New Roman, Taille : 12, Interligne 1 pour les citations en retrait et 1,15 pour le reste du texte.

Les soulignement et mise en gras de quelque caractère que ce soit, dans le texte, ne sont pas acceptés.

Structure de l'article

La structure d'un article, doit être conforme aux règles de rédaction scientifique, selon que l'article est une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain.

Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, résumé en français, ~~mots~~ mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du sujet, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), développement articulé, conclusion, bibliographie.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : titre, prénom et nom de l'auteur, institution d'attache, adresse électronique, résumé en français, mots clés, Abstract, Key words, introduction, méthodologie, résultats et discussion, conclusion, bibliographie.

Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.).

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

(Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées) ;

Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples :

En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupée du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

N.B. : Lorsqu'une citation provient d'une source Internet dont l'auteur est connu, le principe de présentation des sources dans le texte s'applique, à la différence qu'il n'y a pas d'indication de page. Lorsqu'il n'y a pas d'auteur, cette source se place en bas de page.

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : Nom et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone

Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2nde éd.).

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

Tableaux, schémas et illustrations

Pour les textes contenant les tableaux, il est demandé aux auteurs de les numéroté en chiffres romains selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Chaque tableau devra comporter un titre précis et une source propre. Par contre, les schémas et illustrations devront être numérotés en chiffres arabes et dans l'ordre d'apparition dans le texte.

La largeur des tableaux intégrés au travail doit être 10 cm maximum, format A4, orientation portrait.

Références bibliographiques

AUDARD Cathérine, 2009, *Qu'est-ce que le libéralisme ? Ethique, politique, société*, Paris, Gallimard.

GLEM-POIDI Honorine Massanvi et KANTCHOA Laré, 2012, *Les langues du Togo : état de la recherche et perspectives*, Paris : l'Harmattan.

AWIZOBA Essobozouwè, 2019, « Fonctionnement du nom d'emprunt dans le système classificatoire du kabiyè, *Longbou : revue des langues, lettres et sciences de l'Homme et de la société*, n° 008, pp. 97-110.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan.

Sources internet avec auteur(s)

Pour les sources internet ou électroniques, les mêmes dispositions relatives à une source bibliographique s'appliquent, à la différence qu'il faut y ajouter le site web, le jour, le mois, et l'année de consultation entre parenthèses, à la fin.

Exemple :

TCHAGBALÉ Zakari et KRA Kouakou Appoh Enoc, 2015, « Le koulango, une langue gur à deux genres », Corela (en ligne), consulté le 10 juin 2023.

URL : <http://journals.openedition.org/corela/4141>

DOI : <https://doi.org/10.4000/corela.4141>

Sources internet sans auteur

Une source internet sans auteur se présente comme suit :

« Titre du document » entre guillemets, année de parution, site web, date de consultation entre parenthèses.

Exemple :

« Was ist Kultur? Einführung und Denkanstöße », 2018,
file:///C:/Users/hp/Documents/DOSSIER%20ARTICLES/DOSSIER%208_Interkulturalität_Grenzen/Was_ist_Kultur (23.01.2018).

Remarques :

En cas d'une publication réalisée par deux auteurs, leurs noms sont séparés par la conjonction de coordination « et ». Lorsqu'il y a plus de trois (3) auteurs, il est souhaitable de ne mentionner que le nom du premier auteur apparaissant sur le document suivi de la mention « *et al.* ».

Seules les références des documents cités dans le texte apparaissent, par ordre alphabétique du nom de famille du premier auteur (s'il y en a plusieurs) dans la bibliographie, à la fin de la contribution.

SOMMAIRE

LINGUISTIQUE & ANALYSE DU DISCOURS	1
Renouvellement conceptuel de l’ethos dans <i>Combats</i> de Bernadette Dao	2
KINDO Ousséni	2
&	
SAWADOGO Abdoulatif	2
Règles de formation du numéral en koulango	17
MAHAMADOU Ouattara	17
COMMUNICATION	28
Cinéma burkinabè et culture de la paix : les crises sociopolitiques en question	29
SAM Yacinthe	29
Emprunts dans les émissions audiovisuelles en langues nationales et développement local en Côte d’Ivoire : analyses et perspectives	43
YAO Kouamé Gilles	43
LITTERATURE	56
Écriture réaliste dans <i>Lamordè</i> de Baba Hama	57
KOUMA Bernadin	57
Héroïsme dostoïevskien dans <i>Crime et châtiment</i> : entre morale du crime et utilité publique.....	69
KOUASSI Raphaël Yao	69

COMMUNICATION

Emprunts dans les émissions audiovisuelles en langues nationales et développement local en Côte d'Ivoire : analyses et perspectives

YAO Kouamé Gilles

Université Peleforo Gon Coulibaly

ygilles16@gmail.com

<https://orcid.org/0009-0002-1435-3272>

Résumé

Les émissions audiovisuelles en langues nationales sont des puissants canaux de diffusion des informations relatives au développement et au bien-être de la population. Elles mettent toute la population, y compris la couche non scolarisée, au même niveau d'information. Force est de constater que les informations diffusées en langues nationales sont marquées par une présence des termes français. À cet égard, selon K. Hugues (1995), les programmes de développement ont connu un insuccès suite à l'incurie de l'univers socioculturel des attributaires. Cet état de fait a engendré le retard de plusieurs pays africains. Ce retard s'appréhende par le fait que ceux-ci ne figurent pas sur la liste des pays développés du monde. À ce propos, J. Kouadio (2004, p. 2) affirme ceci « Aucun peuple ne se développe à travers la culture et les langues des autres ». Alors, il est donc primordial de faire une étude portant sur les informations diffusées en langue nationale notamment le baoulé. Il s'agira de relever quelques emprunts dans ces informations diffusées en langue nationale et proposer quelques pistes de réflexions liées aux dénominations qui conviennent.

Mots clés : émissions audiovisuelles- langue baoulé- emprunt - développement- dénomination

Abstract

Audiovisual broadcasts in national languages are powerful channels for disseminating information related to the development and well-being of the population. They provide the entire population, including the uneducated population, with the same level of information. It is clear that information broadcast in national languages is marked by the presence of French terms. In this regard, according to K. Hugues (1995), development programs have been unsuccessful due to the negligence of the sociocultural universe of the beneficiaries. This state of affairs has led to the backwardness of several African countries. This backwardness is understood by the fact that they are not on the list of developed countries in the world. In this regard, J. Kouadio (2004, p.2) states that "No people develops through the culture and languages of others." Therefore, it is essential to conduct a study on information broadcast in the national language, particularly Baoulé. The aim will be to identify some borrowings in this information broadcast in the national language and to suggest some avenues for reflection related to the appropriate designations.

Keywords: audiovisual broadcasts - Baoulé language - borrowing - development - designation

Introduction

La présente étude essaie de faire une analyse des informations diffusées en langue nationale. Lesquelles informations sont marquées par la présence des termes français tels que : Premier ministre ; ambassadeur ; vote ; commission électorale indépendante (CEI) ; France ; président ; Etats-Unis ; député ; occident. Il s'agit ici de comprendre les causes de leur intégration dans les émissions locales. L'intégration de ces termes susmentionnés est toujours une réalité. Elle est perceptible à la Radiodiffusion Télévision Ivoirienne (RTI 1) plus précisément dans les émissions en langue nationale notamment en baoulé. L'impact s'appréhende par l'entremise de l'hybridation des informations diffusées en langues nationales. Les animateurs de ces informations diffusées éprouvent quelques difficultés dans la création de certains termes « ce qu'on appelle la métalangue, travailler et pouvoir nommer tous les concepts dans la langue » (J. Kouadio, 2004, p.7). Cette difficulté se situe au niveau de la dénomination des objets, des entités qui sont issus de la modernité. Alors, l'embarras de créer de nouveaux termes pour s'adapter au changement social provient, sans doute, de l'insuffisance des travaux de recherche dans ce domaine. Cette insuffisance conforte l'assertion de certaines personnes qui admettent que la langue nationale est incapable de traduire les termes scientifiques et les objets liés à la modernité. Cependant, nous nous accordons avec J. Kouadio pour affirmer le contraire :

Toutes les langues ont, en elles, des dispositions pour pouvoir s'adapter à toutes les situations. [...] De créer des mots nouveaux [...] à la condition qu'une fois que c'est créé, il y ait un consensus et qu'on dise, à partir d'aujourd'hui, ce mot désigne tant pour tant. (J. Kouadio, 2004, p.3)

Cette citation donne de comprendre que toutes les langues nationales ont une capacité d'adaptation. Cette capacité leur permet de transcrire, diffuser tous les mouvements et les changements qui s'opèrent au sein de la société (D. N'dre, 2018). Ces langues sont des véritables instruments de développement (G. Canu, 1971). Les enseigner, c'est garantir la continuité et la transmission, aux générations futures, des valeurs culturelles et traditionnelles (G. Calamé, 1977).

Le présent article tente de montrer les facteurs susceptibles d'être à l'origine de l'intégration des termes français dans les émissions en langue nationale (baoulé). Il vise également à comprendre l'impact de ces termes dans la diffusion des informations en langue nationale. Enfin, il propose un canal de réflexion sur la dénomination de quelques termes jugés pertinents. Mais avant le développement de ces points susmentionnés, nous voudrions situer la démarche théorique et méthodologique de notre étude.

1. Approches théoriques et méthodologie

1.1 Approches théoriques

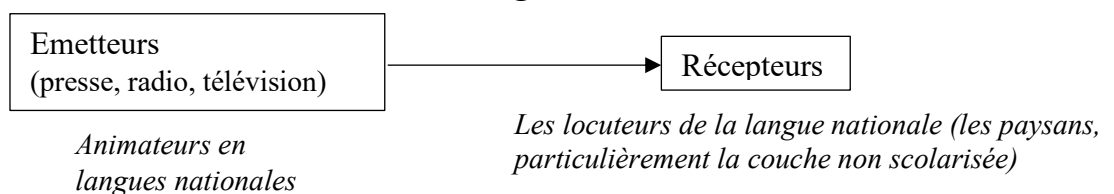
Dans le cadre de notre travail, nous avons convoqué deux théories à savoir la théorie de diffusion, la théorie de la traduction et le modèle de l'Information, de l'Éducation et de la Communication (IEC).

1.1.1 La théorie de diffusion

Après la décolonisation, dans les années 1950, de grands organismes de développement comme l'United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (UNESCO), la FAO, le PNUD ou encore l'Agence Américaine pour le Développement International (USAID), ont entrepris d'amples projets reposant sur l'utilisation des médias de masse en vue de ménager le développement des pays du sud. (E. Rogers, 1962).

C'est dans ce contexte que les travaux de Lerner (2004) se sont effectués. Pour lui, seules les postures modernes (modèle occidental) sont capables de sortir un pays du sous-développement et les moyens de diffusion de l'information de masse sont les plus appropriés pour faciliter ce développement. Cette approche qui constitue le paradigme de la rénovation (Lerner, 1958), est fondée sur un transfert de technologie des pays industrialisés vers les pays pauvres, l'acquisition de ces nouvelles techniques se faisant par le moyen des médias de masse (presse, radio, télévision). Dans le cadre de notre travail, ceux qui font usage de ces médias, pour la diffusion, sont les animateurs en langues nationales. La diffusion des informations est unidirectionnelle. Le processus se présente comme suit :

Schéma 1 : Diffusion de l'information en langue nationale



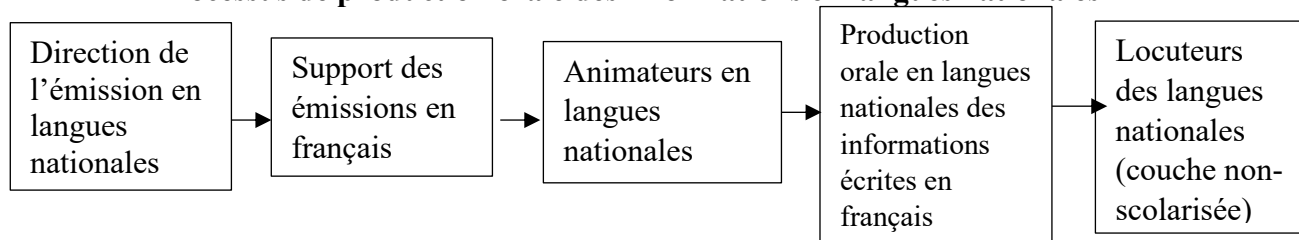
En 1962, E. Rogers introduit la théorie de diffusion dans le contexte de développement (E. Rogers, 1996). Il considère la modernisation comme un processus de diffusion qui permet aux individus de passer d'un mode de vie traditionnel à un mode de vie différent, plus développé sur le plan technologique et plus adapté aux changements rapides. Ce mode de vie se développe au détriment des langues nationales. Les animateurs qui diffusent les émissions via ces langues nationales dans les médias passent le plus clair de leur temps à traduire le support de l'information écrit en français. Cette traduction n'est pas toujours aisée pour quelques termes ou expressions complexes. Alors, ceux-ci les intègrent, tout simplement, pour la diffusion. Il est donc important de convoquer la théorie de traduction à l'effet de mieux comprendre.

1.1.2 La théorie de traduction

La traduction provient du verbe « traduire ». Ce verbe est introduit en français au XVI^e siècle : c'est en 1539 que E. Robert a lancé le vocable « Traduire » ; l'année suivante, Étienne Dolet enchaînait sur « la traduction » et « traducteur » (E. Cary, 1963, p.6). À ce sujet, E. Cary exprime sa pensée à travers son livre intitulé « *comment faut-il traduire ?* ». Ce dernier est l'initiateur de la théorie de traduction non linguistique. À ses côtés, il faut citer J. Delisle, J. Piaget, M. Ballard, E. Nida, R. Jakobson. Concernant la nouvelle génération, mentionnons J.R. Ladmiral, D. Selskovitch, M. Lederer, D. Gouadec.

Pour notre analyse, nous avons convoqué la théorie relative à la traduction qui prend en compte les compétences linguistiques et les compétences extra-linguistiques. Citons l'approche de Nida et son concept d'équivalence. E. Nida met en relief deux types d'équivalence : l'équivalence formelle et l'équivalence dynamique qui peuvent influencer la manière de traduire. La première accorde une importance capitale à la forme et au contenu du message. Ce type de traduction est tourné vers le texte source. Quant à la seconde, l'équivalence dynamique, elle donne d'exprimer de la façon la plus naturelle possible le message en prenant en compte la culture de l'interlocuteur. (E. Nida, 1969).

L'auteur a orienté ses analyses dans le domaine religieux. Cet auteur relève l'importance de traduire la Bible dans les différentes langues locales pour que le message de Dieu atteigne un grand nombre de personnes. Celui-ci mentionne également que les chances de succès seront d'autant plus grandes que le message de Dieu soit prêché dans une langue qui prend en compte l'univers socioculturel des locuteurs. En effet, il y a un décalage culturel, historique et même parfois géographique entre cultures du texte cible et celle du texte source. Dans notre analyse, le texte cible est la langue nationale (baoulé) et le texte source est la langue française. Ce texte source qui constitue le support des émissions en langues nationales est écrit en langue française. Et pourtant, il s'agit bien évidemment des émissions en langues nationales. Alors, le rôle fondamental de l'animateur est de traduire ce support écrit en français en langues nationales de façon orale. Une meilleure compréhension de l'information ou du message exige nécessairement une bonne traduction qui prend en compte les compétences linguistiques et extra-linguistiques. D'où la nécessité de mettre en place un comité de linguistes en langues nationales. Ce comité aura pour rôle de produire des supports écrits des émissions en langues nationales. Ensuite ceux-ci seront remis aux animateurs pour diffuser aisément les informations. Nous croyons que la convocation de cette théorie est très significative dans ce travail. Pour inciter les autorités, les responsables et les animateurs de l'émission à rendre plus professionnel les émissions en langues nationales. Nous pouvons schématiser le processus comme suit :

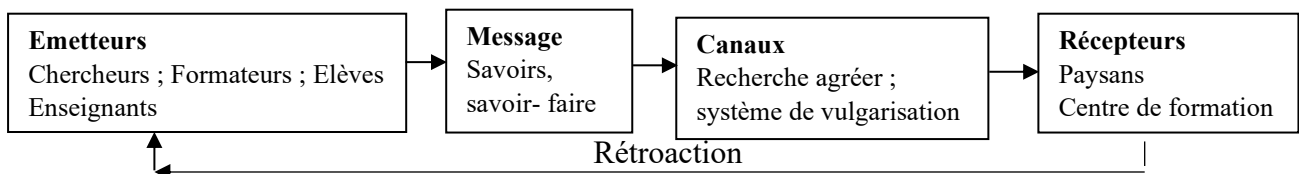
Schéma 2 : Processus de production orale des informations en langues nationales

Sur la foi de ce schéma, la direction de l'émission en langues nationales conçoit les supports des émissions en français. Alors, l'animateur passe le clair de son temps à faire la production orale en langue nationale. Etant donné que ces animateurs ne sont pas issus des écoles de traduction ou de linguistique leurs productions restent à désirer.

1.1.3 Le modèle de l'Information, de l'Éducation et de la Communication (IEC)

L'IEC est née dans les années 1960 dans le contexte de programme de développement des institutions internationales (Banque Mondiale, FMI). L'objectif de l'IEC est de fournir les informations aux populations concernées par rapport à un programme de développement. L'information est un plus qui permet d'augmenter le capital de connaissances et de changement de comportement. En conséquence, l'IEC prône l'aspect didactique, éducatif pour véhiculer l'information. (K. Hugues & S. J. HABIB Jacques, 1995)

L'IEC est tout un processus allant de la conception aux techniques de mise en œuvre telles que la communication interpersonnelle, la communication de masse, et le plaidoyer. La communication est donc la cheville ouvrière de tout projet de développement. C'est pourquoi, R. Claudenson (1991) stigmatise que l'échec des projets de développement est lié à la négligence de la place de la communication dans le processus de transmission de l'information. Celui-ci propose de reconsidérer des facteurs de communication tels que les canaux (établissements, écoles, universités, etc.), les messages (savoirs faire, savoir être), les émetteurs (agents de développement, de formations, enseignants, chercheurs etc.). Ensuite, il adjoint qu'il faut tenir compte des aspirations et de l'univers socioculturel des destinataires (récepteurs / sujet interprétant) pour véhiculer le message. Le mode de transmission du savoir peut s'expliquer à travers le schéma ci-après.

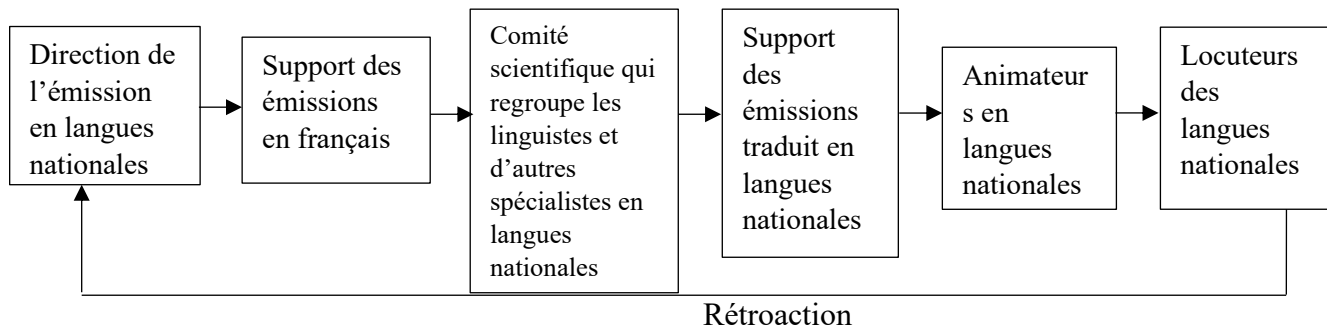
Schéma 3 : La transmission des savoirs

Source : R. Chaudenson (1991)

Les détenteurs du savoir (Émetteurs) communiquent le message via des canaux spécifiques pour atteindre la cible (Récepteurs). Précisons que le message est en fonction de la cible. Pour atteindre l'objectif fixé, il faut bien choisir les canaux de

transmissions en tenant compte de la cible. Afin que celle-ci réagisse favorablement au message. Abordant dans la même perspective de compréhension et de réaction favorable, nous pouvons admettre le schéma suivant :

Schéma 4 : Modèle de conception de support et diffusion en langue nationale



À travers ce modèle, les supports des émissions conçus par la direction de l'émission sont transmis au comité scientifique regroupant les différentes spécificités en langues nationales. Celui-ci aura pour rôle de transcrire ces supports en tenant compte des compétences linguistiques et extra-linguistiques des locuteurs. Ensuite, le comité se charge de les transmettre aux animateurs pour la diffusion. L'objectif visé à travers ce modèle proposé est la bonne réception de l'information destinée au public majoritairement composé de la couche non-scolarisée. Dans ce modèle, la prise en compte de l'environnement socioculturel de cette couche-non scolarisée sera une priorité.

1.2 La méthode de travail

Notre travail a consisté à enregistrer, écouter et faire une analyse du contenu des informations diffusées en langue nationale notamment le baoulé. Ensuite, nous avons organisé des entretiens, en se fondant sur notre questionnaire, avec les animateurs en langues nationales. Nous avons également échangé avec certains sachants sur la question des émissions en langues nationales. Il s'agit d'observer les canaux de diffusion, le contenu des informations diffusées. Nous avons également demandé aux animateurs de donner les équivalents des termes français intégrés. Nous présentons, ici, un corpus transcrit en langue baoulé et en français.

Un aperçu de l'hybridité de l'information diffusée en langue nationale (Corpus¹ en baoulé)

N'ja nu n'ja nu mo anuo n'ja ni momu an de amu nian bian Atouwla e nian bian Adamo ba kan e men jacen klee.
 blɔfue (1) men ɔ suan France (2) isu premie minisri (3) François Filon ɔ ni belɔ susute (4) danmu besu gbengben viemu be bali e men suwa. Be wɔ e presidan (5) Ouattara wɔn . Be wɔ e premie minisri Soro Guillaume wɔn. Be wɔ e wa susute dandan be su kpenngben be wɔn. Kɛ be koyo nan be men lie e ni e men lie batra jafue kpa kɛ laasa.

¹ Dans le corpus, nous donnons un aperçu des termes français intégrés avec ou sans modification

Be koko i sɔ yalɛ. Kɛ bo eku. Nan ba wuka e nan mɛn wa ekpa kɛ laasa be koko iso yalɛ. N'ga n'fa gwuasɔ, yɔlɛ ambassadeur (6) n'gɔ fi mɛn bue n'ga be flɛ Etats-Unis (7). I liɛ i juman liɛ n'gɔ di, yɔlɛ vote (8) i su juman dilɛ. Isu gbɛngbɛn viemu be ni esi Youssouf Bakayoko mɛn ɔti e wa vote isu gbɛngbɛn n'ga be flɛ CEI (commission Electorale Indépendante). Be wɔn kɔ be yonan ba wuka, nan depite (9) me vote n'gɔ ba lɛ wae kpa. Be koko iso yalɛ.

Information diffusée traduite en français

Mesdames et messieurs bonsoir,

Aujourd'hui, les informations seront données par monsieur Kouassi et monsieur Adamo.

Le premier ministre de France François Fillon et quelques directeurs des grandes sociétés sont venus en Côte d'Ivoire. Ils ont échangé avec le président de la république de Côte d'Ivoire SEM Alassane Ouattara et le premier ministre monsieur Soro Guillaume. Ceux-ci se sont entretenus également avec les chefs d'entreprises de Côte d'Ivoire pour le développement de la Côte d'Ivoire.

Par ailleurs, l'ambassadeur des États-Unis d'Amérique est venu rencontrer M. Youssouf Bakayoko le responsable de la CEI (Commission Electorale Indépendante). Celui-ci a effectué le déplacement pour aider la CEI à organiser les élections des députés.

2. Les facteurs favorisant le renforcement du statut du français sur le territoire ivoirien

Nous nous proposons de comprendre et d'exposer quelques facteurs qui ont contribué à renforcer le statut de la langue française dans le paysage linguistique de Côte d'Ivoire. Au nombre de ces facteurs, citons-en deux : les facteurs historiques, et la politique linguistique.

2.1 Les facteurs historiques

L'implantation de la langue française en Côte d'Ivoire remonte au XIX^e siècle avec l'ère coloniale. Cette implantation se fait par le canal de l'école. Selon J. Kouadio (2008), la politique linguistique française dans les colonies était en parfaite harmonie avec l'idéologie colonialiste. Dès son installation et pour faire face au vide culturel qu'il croit trouver, le colonisateur va établir sa culture. Il s'ensuit alors une péjoration des langues locales. Écoutons à ce sujet S. Gbagbo (2007, p. 234) : « Je me souviens encore, comme hier, de ces colliers que le maître ou la maîtresse nous mettaient autour du cou à l'école, parce que nous avons osé parler notre langue maternelle dans l'enceinte de l'école ». Pour y arriver, le colonisateur prescrit pour toutes les interactions langagières entre Français et populations locales l'usage unique de la langue française, comme c'est le cas dans les autres colonies africaines. Cette idéologie est accotée par le gouverneur général de l'Afrique Occidentale Française, en 1924, dans un arrêté en ces termes :

La langue française est la seule qui doive nous occuper et que nous ayons à propager. Cette diffusion du français est une nécessité. Nos lois et règlements sont diffusés en français. C'est en français que les jugements des tribunaux sont rendus. L'indigène n'est admis à présenter ses requêtes qu'en

français. Notre politique d'association l'appelle de plus en plus à siéger dans nos conseils et assemblées à la condition qu'il sache parler français.

À cet arrêté est attaché une circulaire exprimant : « le français doit être imposé au plus grand nombre d'indigènes et servir de langue véhiculaire dans toute l'étendue de l'Ouest africain français ».

La politique linguistique sous l'administration coloniale française se réduit à l'apprentissage obligatoire de la langue française au détriment des langues ivoiriennes. Prenant prétexte de ce que ces langues ne possèdent pas d'écriture, sont donc supposées incapables de traduire les sciences et de véhiculer des notions modernes, le colonisateur va montrer que l'on a tout à gagner à apprendre et à parler sa langue.

2.2 Les facteurs liés à la politique linguistique

Pour le cas spécifique de la Côte d'Ivoire, les facteurs linguistiques ont toujours tenu essentiellement à l'article 1 de la Constitution de 1963 qui stipule que : « la langue officielle est le français » avec les buts assignés de servir de vecteur à l'unité et à l'identité nationale contre les particularismes locaux, de promouvoir le développement technologique et d'insérer le pays dans les grands courants d'échanges internationaux. C'est la langue des institutions politiques, la langue de la présidence, de l'administration et de la fonction publique, de l'Assemblée nationale, de la justice, des moyens de formation, de l'enseignement à tous les niveaux (primaire, secondaire, technique et professionnel, universitaire), des forces policières et des forces armées, d'information, de l'affichage et des médias et de culture.

L'État n'est à peu près jamais intervenu, sauf de façon symbolique. Les modalités d'application de l'article 1^{er} de la Constitution de 1963 ont été laissées à la discrétion des ministres. Dans les faits, les langues ivoiriennes et le français ont toujours eu leur domaine propre : les premières restent les langues utilisées dans les villages et pour les communications informelles, tandis que le français, langue de l'école, de la promotion sociale et du travail, est utilisé dans les villes.

3. L'analyse des termes français intégrés dans le corpus de diffusion

Nous avons vu plus haut que les informations diffusées, dans la partie méthode de travail, par les animateurs comportent un mélange linguistique. Ce mélange linguistique peut s'expliquer par la nécessité d'apporter à la fois plus de clarté et plus de précisions dans les diffusions, en utilisant pour cela une autre langue. L'emploi du français au côté de la langue nationale (baoulé) est quasi systématique dès lors que les sujets abordés dans les échanges verbaux sont plus spécialisés. Dans ces échanges, le mélange linguistique s'effectue sans aucune gêne de la part des animateurs. Ces animateurs font usage des termes français pour la diffusion des informations. Dans le point suivant, il est question de statuer sur quelques termes ou expressions jugés pertinents pour trouver leurs équivalents dans la langue nationale (baoulé).

3.1 Les termes liés à l'occident

La théorie de la traduction précisément l'approche de l'équivalence abordé par E. Nida nous est très utile. Cette approche nous donne d'interroger les termes français dans la langue nationale. À travers les réalités que ladite langue nationale présente, il est nécessaire de proposer des équivalents. Ces équivalents prennent en compte l'environnement et l'univers socioculturel des locuteurs.

Avant de revenir aux termes du corpus, il est prégnant d'interroger le terme « occident ». Il provient du latin *occidens* qui est le participe passé de *occidere* signifiant : tomber à terre (sous entendant "sol", le Soleil). En effet, en baoulé, ce terme signifie « atolié ». atolié est le fait que le Soleil disparaît derrière l'[horizon](#), dans la direction de l'[ouest](#) sur Terre. Alors, les termes « occident » et « atolié » traduisent la même réalité. Concernant les occupants de l'occident, dans le cadre de notre étude, identifions les pays : la France (2), les Etats-Unis (7). Le (2) et (7) sont dénommés, en baoulé, « abloci ». Ce terme communique un sens très profond. De prime abord, il est composé de trois morphèmes : a-blo-ci. Le premier désigne la deuxième personne du singulier « tu ». Le deuxième signifie « rougir, être rouge » mais dans l'éventualité où il s'agit d'un individu cela donne le sens « avoir le teint clair » (J.Tymian, N. J. Kouadio, J-N. Loukou, 2003). Enfin, le troisième a pour sens « interdit, s'abstenir ». L'idée, qui est véhiculée de façon subtile, à travers ce terme, est la méfiance envers les hommes de race différente. Cette méfiance, à bon droit, a fait son effet lors de la conquête de l'Afrique. Sporadiquement, plusieurs tentatives de résistance ont été entreprises à l'effet de repousser l'envahisseur (l'homme blanc).

3.2 Les termes liés à la politique

En se fondant, bien évidemment, sur l'approche de E. Nida, nous proposons des équivalents. En référant au corpus, les termes relatifs à la vie politique se présentent comme suit : *premie minisri* (3), *presidan* (5), *ambassadeur* (6), *depote* (9). Le (3) expose une expression qui prend en compte un individu. Cette expression est un emprunt. Elle désigne le premier ministre . À ce sujet, en langue nationale, nous avons *klikli* pour « premier » et *janunfuè* pour « minsitre ». Mettons un accent particulier sur *janunfuè*. Il est composé de : *ja-nun-fuè*. *ja* représente le pied. Mais dans ce contexte, celui-ci symbolise l'autorité d'une personne. Exemplifions nos propos à travers cette phrase en langue baoulé :

Be' fa n'de'n bé ɔ Yao ja su lo-ɔ
Il faut amener cette affaire chez Yao.
(litt: il faut amener cette affaire aux pieds de Yao.)

Les deux autres désignent respectivement « entre ou sous » et « agent ». Il ressort que le premier ministre est le représentant du président. Car, celui-ci lui concède une partie de son autorité en vue d'accomplir son travail. Ici, dans notre corpus, le (5) est un emprunt. Ainsi, le terme qui convient est *mensugbenngben*. Il est composé de *mén-su-gbenngben*. *Mén* équivaut à « monde ou pays » et *su* à la valeur de la préposition

« sur ». Enfin, gbennngben désigne le plus vieux. En pays baoulé, en réalité, le pouvoir appartient au plus vieux du village. C'était auprès de lui que le peuple se réunissait en vue de régler les différends (J. D. N'Dré & G. K. Yao, 2020). Dans le cas d'un pays, c'est celui détient l'autorité suprême qui est mensugbennngben.

En sus, le (6) est intégré tout bonnement en langue nationale. Il désigne kotiwase. kotiwase comprend ko – ti – wa – se. Le premier traduit « aller ». L'individu doit partir hors de son pays pour une mission. Dans l'ordre de mission, il convient de mentionner les trois autres termes qui correspondent respectivement : « écouter » - « venir » - « parler ». Ce dernier est censé développer une écoute active, s'enquérir à l'effet de recueillir les informations utiles. Ensuite, à un moment donné, il est invité à s'exprimer sur les aspects importants, de sa mission, qui peuvent renforcer les partenariats dans la perspective de contribuer au développement du pays.

De plus, le (8) et (9) désignent, en langue nationale, respectivement kpa et akoto. Le premier traduit le sens de « enlever », « bon, utile » d'une part et d'autre part « contrat ». Que retenir ? Il est nécessaire de signifier qu'il s'agit bien évidemment d'une élection. Le choix du candidat doit être tiré sur le volet. D'où il s'ensuit qu'il est convenable de passer au peigne fin la vie et le projet de société de chaque candidat en vue de faire le choix raisonnable. Ce choix est censé impacter la vie de la communauté ou la société dans le sens du développement. Cela est vu comme une sorte de contrat entre la population et le candidat. Le second terme est ce candidat aux élections législatives qui sera député, nommé akoto. akoto est composé de : a et koto. a est un pronom personnel, la deuxième personne du singulier « tu ». koto désigne « se mettre à genoux, être à genoux, s'agenouiller » (J. Tymian, N. J. Kouadio, J-N. Loukou, 2003). Dans la mentalité africaine, le plus souvent, le fait de fléchir le genou devant un être ou une divinité l'on adopte l'attitude du serviteur. De ce qui précède, il faut le signifier, le rôle assigné à akoto est d'être au service du peuple en épousant deux attitudes - abnégation et altruisme- en vue du bon déroulement de sa mission. Il l'accompagne également dans le sens de son développement et son épanouissement.

3.3 Suggestion pour l'intégration des langues locales dans le système éducatif

Pour le développement des émissions audiovisuelles en langues nationales, il est important d'agir en amont, précisément au niveau de l'intégration des langues nationales dans le système éducatif. L'intégration de ces langues se fonde sur la mise en œuvre du modèle IEC mentionné plus haut. Il est donc question de s'appuyer sur les leçons tirées des expériences menées dans les pays africains à savoir le Bénin, le Burkina, le Mali, le Niger et le Tchad. Dans ces cinq pays une attention spécifique est concédée à la place des langues nationales dans les politiques éducatives. De plus, ceux-ci ont adopté le guide politique pour l'intégration des langues et cultures africaines dans le système éducatif (O. Adama et C. Glanz, 2010).

Dans les pays concernés par le projet d'intégration des Africaines, les organisations de la société civile (ONG, organisations socioprofessionnelles) détiennent des

expériences variées et attestées en matière d'enseignement des langues nationales. À cet égard, la Côte d'Ivoire, après l'adoption de la Loi du 18 août 1977 n° 77-584, portant réforme de l'enseignement, dans les années quatre-vingt (80), la première expérience du Programme Ecole Intégrée a vu le jour avec l'appui de la Banque Mondiale (J. Kouadio, 2004). Il a fallu attendre vingt-un (21) ans, c'est à-dire en 2001, pour voir apparaître un autre projet pilote (Brou-Diallo, 2011). Ces expériences ont donné des résultats satisfaisants.

Contre toute attente, ces résultats probants n'ont pas pu éveiller la curiosité des décideurs politique et du système éducatif afin de prendre la décision à l'effet d'expérimenter l'enseignement des langues nationales dans l'éducation formelle. Ne pas les enseigner, c'est faire fi au développement durable. Les langues nationales ont ainsi le droit d'être enseignées (J. D. N'Dré & G. K. Yao, 2020).

Conclusion

Les émissions audiovisuelles en langues nationales se veulent des moyens privilégiés pour véhiculer des informations. Elles œuvrent également pour la promotion et la vulgarisation desdites langues qui constituent des facteurs clés dans le déclenchement des actions de développement (C.R. Abolou, 2008). Elles ont pour rôle de mettre les couches non-scolarisées au même niveau d'information. Les informations sont relatives aux développements sociaux, économiques, culturels et au développement du capitale humain. Cependant, les informations véhiculées comportent des emprunts. Les animateurs de ces émissions en langues nationales intègrent des emprunts. Ils préfèrent utiliser plutôt ces emprunts au détriment de leurs équivalents dans la langue cible (baoulé). Il a été donc question de mettre en relief quelques facteurs susceptibles de favoriser l'usage de ces emprunts. À la suite de ces facteurs, nous avons jugé important de proposer des pistes de réflexions pour trouver des équivalents des termes français en se fondant sur les réalités propres aux locuteurs. Au nombre de ces équivalents, Citons les termes ou expressions suivants : occident / atoliɛ ; Etats-Unis/ abloci ; ministre / janunfuɛ ; président/ mɛnsugbenngben ; ambassadeur /kotiɔwɛ ; député/ akoto. Il s'agit de prendre en compte l'environnement socioculturel, la conception philosophique et politique du locuteur. Ce faisant, il se crée un climat favorable pour la bonne réception de l'information. Cette information réduit le degré d'incertitude des individus en les transformant comme des acteurs de développement.

Références bibliographiques

ABOLOU Camille Roger, 2008, Langues africaines et développement, Paris, éditions Paari, brazzaville, N'sanga Mvimba.

CALAME Griaule Geneviève., 1977, Langage et cultures africaines, Essais d'ethnolinguistique, Paris, Librairie de France, Maspero.

CANU Gaston, 1971, « De la langue maternelle à la langue internationale : problèmes d'enseignement en Afrique noire, » in *Langues négro-africaines et enseignement du français*, Abidjan, ILA n° XXVII, pp.3- 17.

CLAUDENSON Robert, 1991, *L'école du Sud*. Paris : La Baume-Les-Aix.

CARY Edmond, 1963, *Les grands traducteurs français*, Genève, Georg.

GBAGBO Simone Ehivet, 2007, *Parole d'honneur, la première Dame de Côte d'Ivoire parle...*, [Pharos-Jacques-Marie Laffont Ramsay](#).

KONE Hugues et HABIB Sy Jacques, 1995, *la communication pour le développement durable en Afrique*, Abidjan, PUCI.

KOUADIO N'Guessan Jérémie, 2000, « Le français et la question de l'identité culturelle ivoirienne », dans la coexistence des langues dans l'espace francophone approche macrosociolinguistique, Paris : AUF, pp.199-207.

KOUADIO N'Guessan Jérémie, 2001, « École et langues nationales en Côte d'Ivoire : dispositions légales et recherches. Les langues dans l'espace francophone : de la coexistence au partenariat », in *Langues et développement*. Paris : L'Harmattan, pp.177-203.

KOUADIO N'Guessan Jérémie., 2004, « Aucun peuple ne se développe à travers la culture et les langues des autres », *Fraternité martin*, Mercredi 10 mars, pp.2-3.

KOUADIO N'Guessan Jérémie., 2008, « Le français en Côte d'Ivoire : de l'imposition à l'appropriation décomplexée d'une langue exogène », in *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*, 40-41, pp.179-197.

LERNER Daniel, 1958, *The passing of traditional society : modernizing the Middle East*, New York, Free Press.

LERNER Daniel, 2004, *The passing of traditional society. Modernizing the Middle East*, New-York, The Free Press cité par SERVA ES J. et MAL IK HAO P., *Communication et développement durable* in 9ème Table ronde des Nations Unies sur la communication pour le développement, FAO, Rome, Italie, p. 5 disponible sur <http://www.fao.org/sd/dimkn1/docs/kn1040701a1fr.doc> `consulté le 19/04/2016.

MOUNIN Georges, 1956. *Les problèmes théoriques de la traduction*. Larousse, Paris.

N'DRE Damanan Joachim & YAO Kouamé Gilles, 2020, « Pour la connaissance des vertus thérapeutiques des espèces végétales en langue baoulé : politique linguistique et communication ». In *Particip'Action* Vol. 12- n° 2, p. 123-140.

N'DRE Damanan Joachim, 2018, « L'insécurité linguistique en Afrique noire francophone, » SANKOFA, Revue scientifique des arts, de la culture, des lettres et sciences humaines, N°15, pp. 398-411.

OUANE Adama & GLANZ Christine, 2010, *Pourquoi et comment l'Afrique doit investir dans les langues africaines et l'enseignement multilingue*. 74p. Hamburg : Institut de l'Unesco pour l'apprentissage tout au long de la vie.

<http://unesdoc.unesco.org/images/0018/001886/188643f.pdf>

ROGERS Everett, 1962, *Diffusion of innovations*, New York, Free Press.

ROGERS Eeverett, 1976, *Communication and Development, Critical Perspectives*, Beverly Hills, London, Delhi, Sage Publications, cité par Bessette G., *la communication participative communautaire : un agenda ouest-africain*, CRD I, 1996, p 9. Ethnosociologique, Centre ORSTOM de Petit-Bassam.

TYMIAN Judith, KOUADIO N'Guessan Jérémie & LOUKOU Jean-Noel, 2003, le dictionnaire baoulé français, NEI, Abidjan.

UNESCO, 2002, *Déclaration Universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle*, Adopté par la 31^e conférence générale de l'UNESCO : Paris, 2 novembre 2001.